



SAINT-JO SUP (<http://www.st-jo.fr>)
Lycée Privé Saint-Joseph
Centre de Commerce International
182 Quai George V
76600 LE HAVRE
Secrétariat : 02 35 22 51 52
Services généraux : 02 35 46 51 52

**TARIF CPGE ECG
ANNÉE SCOLAIRE 2022 – 2023**

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit ou vous avez l'intention d'inscrire votre fils ou votre fille dans notre établissement. Veuillez trouver ci-après le détail de la facture annuelle :

TARIF :

FRAIS ANNUELS CPGE	Externat
Contribution familiale	1 630,26 €
Frais fixes <i>(y compris assurance scolaire)</i>	587,92 €
Participation diocésaine <i>(reversés intégralement aux organismes)</i>	57,98 €
Cotisation A.P.E.L <i>(Par famille - reversée intégralement à l'association)</i>	21,30 €
TOTAL ANNUEL	2 297,46 €

A L'INSCRIPTION OU A LA RÉINSCRIPTION :

- La somme de 1217,46 € correspondant à une partie de la contribution familiale, vous sera demandée.
- Pour les nouveaux étudiants, nous vous demandons d'autre part un chèque de 15€. Cette somme sera reversée intégralement à l'association des anciens élèves pour une inscription à vie à l'association des anciens élèves de l'Institution : SaintJo Alumni (<https://alumni.st-jo.fr>). Cette somme ne vous sera demandée qu'à une seule reprise.

RÈGLEMENT :

Le solde, soit 1080 € pourra être réglé de deux manières différentes :

- En 3 fois : 360 € à réception de facture,
360 € au 1^{er} décembre 2022,
360 € au 1^{er} Février 2023,
- ou en 8 fois : 135 € par mois.

le règlement doit nous parvenir avant le 5 de chaque mois à compter du 1^{er} octobre 2022

Au moment de l'inscription ou de la réinscription, l'année entière est due.

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

- + Notre tarif tient compte des périodes de stage et de fin de cours durant l'année scolaire.

Guillaume DEMEILLERS,
Chef d'Établissement



SAINT-JO SUP (<http://www.st-jo.fr>)

Lycée Privé Saint-Joseph
Centre de Commerce International
182 Quai George V
76600 LE HAVRE
Secrétariat : 02 35 22 51 52
Services généraux : 02 35 46 51 52

**TARIF SECTION TECHNICIENS SUPÉRIEURS
ANNÉE SCOLAIRE 2022 – 2023**

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit ou vous avez l'intention d'inscrire votre fils ou votre fille dans notre établissement. Veuillez trouver ci-après le détail de la facture annuelle :

TARIF :

FRAIS ANNUELS STS	Externat
Contribution familiale	1 085,37 €
Frais fixes <i>(y compris assurance scolaire)</i>	556,07 €
Participation diocésaine <i>(reversés intégralement aux organismes)</i>	57,98 €
Cotisation A.P.E.L <i>(Par famille - reversée intégralement à l'association)</i>	21,30 €
TOTAL ANNUEL	1 720,72 €

A L'INSCRIPTION OU A LA RÉINSCRIPTION :

- La somme de 856,72 € correspondant à une partie de la contribution familiale, vous sera demandée.
- Pour les nouveaux étudiants, nous vous demandons d'autre part un chèque de 15€. Cette somme sera reversée intégralement à l'association des anciens élèves pour une inscription à vie à l'association des anciens élèves de l'Institution : SaintJo Alumni(<https://alumni.st-jo.fr>). Cette somme ne vous sera demandée qu'à une seule reprise.

RÈGLEMENT :

Le solde, soit 864 € pourra être réglé de deux manières différentes :

- En 3 fois : 288 € à réception de facture,
288 € au 1^{er} décembre 2022,
288 € au 1^{er} Février 2023,
- En 8 fois : 108 € par mois

le règlement doit nous parvenir avant le 5 de chaque mois à compter du 1^{er} octobre 2022.

Au moment de l'inscription ou de la réinscription, l'année entière est due.

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

- + Notre tarif tient compte des périodes de stage et de fin de cours durant l'année scolaire.

Guillaume DEMEILERS,
Chef d'Établissement

TARIFS BACHELOR HUMANITES NUMERIQUES 2022-2023

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit ou vous avez l'intention d'inscrire votre fils ou votre fille dans notre établissement. Veuillez trouver ci-après le détail de la facture annuelle :

TARIF : Frais de scolarité4500 euros

A L'INSCRIPTION

A l'inscription, il vous sera demandée la somme de 1000 euros.

REGLEMENT :

Une facture vous parviendra fin septembre 2022 d'un montant de 3500 euros.

Vous aurez la possibilité de régler :

- L'intégralité à réception de la facture
- Ou en 5 fois :
 - 700 euros à réception de la facture,
 - 700 euros en novembre 2022,
 - 700 euros en décembre 2022,
 - 700 euros en janvier 2023,
 - 700 euros en février 2023,

Le règlement doit nous parvenir avant le 5 de chaque mois à compter du 1^{er} octobre 2022.

Au moment de l'inscription ou de la réinscription, l'année entière est due.

INFORMATIONS GENERALES

Notre tarif tient compte des périodes de stage et de fin de cours durant l'année scolaire.

Guillaume DEMEILLERS
Chef d'établissement

TARIFS BACHELOR NUMERIQUE 2022-2023

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit ou vous avez l'intention d'inscrire votre fils ou votre fille dans notre établissement. Veuillez trouver ci-après le détail de la facture annuelle :

TARIF : Frais de scolarité4080 euros

A L'INSCRIPTION

A l'inscription, il vous sera demandée la somme de 1080 euros.

REGLEMENT :

Une facture vous parviendra fin septembre 2022 d'un montant de 3000 euros.

Vous aurez la possibilité de régler :

- L'intégralité à réception de la facture
- Ou en 5 fois :
 - 600 euros à réception de la facture,
 - 600 euros en novembre 2022,
 - 600 euros en décembre 2022,
 - 600 euros en janvier 2023,
 - 600 euros en février 2023,

Le règlement doit nous parvenir avant le 5 de chaque mois à compter du 1^{er} octobre 2022.

Au moment de l'inscription ou de la réinscription, l'année entière est due.

INFORMATIONS GENERALES

Notre tarif tient compte des périodes de stage et de fin de cours durant l'année scolaire.

Guillaume DEMEILLERS
Chef d'établissement